

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### NOM DU FONDS : FCP Atlas Maroc Code ISIN : FR0010015016

Nom de la société de gestion : Alma Capital Investment Management

#### Objectifs et politique d'investissement :

Classification de l'Autorité des Marchés Financiers : Actions internationales

L'OPCVM Atlas Maroc est géré de façon discrétionnaire. Son objectif est de surperformer l'indice MASI (Moroccan All Shares Index) dividendes réinvestis.

L'univers d'investissement est centré principalement (60% minimum de l'actif) sur les actions des sociétés marocaines cotées sur le marché organisé marocain (Bourse de Casablanca) et ce, sans restriction s'agissant des secteurs et des capitalisations concernées. Le fonds capitalise les résultats obtenus.

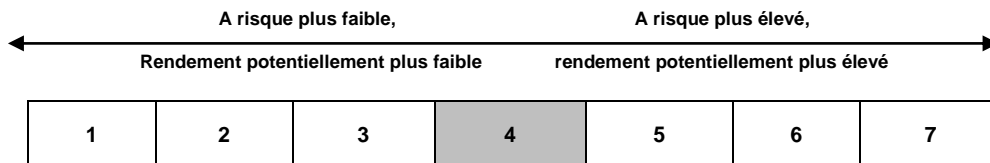
Le gérant procède à une étude fondamentale de l'économie marocaine afin d'en déterminer les perspectives à un horizon annuel. A cette fin, le gérant sélectionne de façon non restrictive, les secteurs d'activité qui, profitant de la croissance, constitueront les moteurs de l'activité économique durant cette période. Ensuite, le gérant sélectionne, à l'intérieur de ces secteurs, les valeurs qui vont composer le portefeuille. Selon le gérant, ces valeurs semblent présenter les meilleures perspectives bénéficiaires ainsi que des opportunités de valorisation. Pour la partie non investie en actions marocaines, le gérant pourra utiliser divers instruments de taux en euros : Titres de Créance Négociables, obligations, Bons du Trésor, Titres négociables à court terme et OPCVM de trésorerie.

Le gérant pourra prendre des positions via des titres intégrant des dérivés en vue de couvrir et/ou exposer le portefeuille (dans la limite de 40% d'exposition) sur le risque actions, sans rechercher de surexposition.

Le fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 100% de son actif.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans. Les demandes de souscription et de rachat doivent être déposées avant 11h00 auprès de votre intermédiaire financier habituel. Les ordres reçus dans cette limite sont exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation (J) et publiée le lendemain (J+1).

#### Profil de risque et de rendement :



Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque de marché des actions marocaines sur lequel il est investi.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil du risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

#### Risques significatifs non pris en compte par l'indicateur ci-dessus :

- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés sont très faibles, toute opération d'achat ou de vente peut entraîner d'importantes variations du marché. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

#### Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,50% maximum (non acquis à l'OPCVM) *
Frais de sortie	néant

\* Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son intermédiaire financier le montant effectif des frais d'entrée.

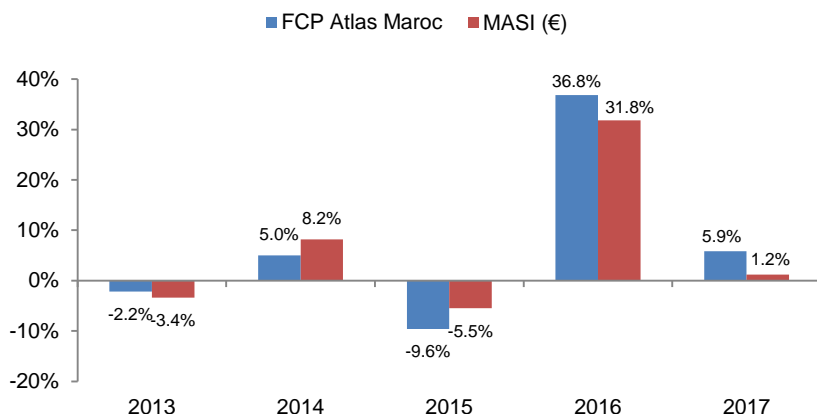
Frais prélevés par le fonds sur une année	
<b>Frais courants</b>	2,81% TTC *
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	23,92% TTC de la surperformance. Ce taux se déclenche au-delà de la performance réalisée par l'indice MASI dividendes réinvestis, exprimé en Euros. La commission de surperformance prélevée en octobre 2017 au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 a représenté 1.69% de l'actif net moyen. Sur cette période, l'indicateur de référence utilisé n'incluait pas le réinvestissement des dividendes.

\* Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 30/09/2017, et ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Le taux de frais de gestion maximum prélevés par le fonds est de 2.33%.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section Frais et commissions du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

**Performances passées** (performances annuelles de l'OPCVM et de son indicateur de référence, calculées à fin décembre) :



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances annuelles présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds et le dépositaire. La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis. En revanche, celle de l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'indicateur de référence inclut les éléments de revenus distribués. Le FCP Atlas Maroc a été créé le 5 décembre 2003. La devise de référence du fonds est l'euro.

#### Informations pratiques :

Le dépositaire est BNP Paribas Securities Services. Les ordres de souscription et de rachat peuvent être transmis à votre intermédiaire financier habituel.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion (Alma Capital Investment Management – 5 rue Aldringen – L-1118 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) et sur le site Internet de l'AMF.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre intermédiaire financier.

La politique de rémunération de la société de gestion est conforme aux lois et réglementations en vigueur. Elle peut être obtenue gratuitement sur demande d'un investisseur auprès de la société de gestion.

La responsabilité d'Alma Capital Investment Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Alma Capital Investment Management est une société de gestion agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) du Luxembourg sous le numéro 930.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 2 janvier 2018.